

CANDIDATER EN LICENCE 1

NATIONALITÉ	PAYS DE RESIDENCE	DIPLÔME OBTENU	NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS	PROCÉDURE À SUIVRE
R ressortissant de l'UE*, de l'EEE**, de la Confédération Suisse, Monaco et Andorre	En France Ou À l'étranger	Baccalauréat français, baccalauréat européen, baccalauréat international ou titre étranger admis en équivalence du baccalauréat	TCF DAP, B1 avec moyenne de 10/20 ou DELF B1 Baccalauréat français = dispensé de test de français	Parcoursup
Non ressortissant de l'UE*, de l'EEE**, de la Confédération Suisse, Monaco et Andorre	En France	Baccalauréat français ou baccalauréat européen	TCF DAP, B1 avec moyenne de 10/20 ou DELF B1 Baccalauréat français = dispensé de test de français	Parcoursup
		Titre étranger admis en équivalence du baccalauréat	TCF DAP, B1 avec moyenne de 10/20 ou DELF B1 IMPORTANT <i>Passez le test TCP DAP à l'Université Jean Moulin Lyon 3 : 8 février à 8h30 Amphi I</i>	Procédure demande d'admission préalable (DAP) → 15 novembre 2017 : Dossier d'admission préalable à télécharger Notice explicative à télécharger → 22 janvier 2018 : Dépôt de la DAP accompagnée des pièces justificatives à télécharger
	À l'étranger, pays adhérent à « Études en France »	Baccalauréat français ou baccalauréat européen	TCF DAP, B1 avec moyenne de 10/20 ou DELF B1 Baccalauréat français = dispensé de test de français	Parcoursup
		Titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou baccalauréat international		Procédure Études en France auprès de l'Espace Campus France de votre pays + DAP
	À l'étranger, pays non adhérent à « Études en France »	Baccalauréat français ou baccalauréat européen	TCF DAP, B1 avec moyenne de 10/20 ou DELF B1 Baccalauréat français = dispensé de test de français	Parcoursup
		Titre étranger admis en équivalence du baccalauréat		Du 15 novembre au 22 janvier : Procédure demande d'admission préalable (DAP) auprès de l'ambassade de France de votre pays.

UE* : Union Européenne
EEE** : Espace Économique Européen